

Décision

Générale

colonial

Décision n° 68-404-1930 Indemnité.

n° 68-404-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 juillet 1930

Numéro JO

n° 404 du 31/07/1930

Date du numéro

31 juillet 1930

TEXTE INTÉGRAL

le traitement du mécanicien auxiliaire Abdi Bouraleh, en service au poste côtier de T, S. F, est porté de 250 à 300 francs par mois, sans indemnité, à compter du 1er juillet 1930.